

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MISSION JEUNESSE

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 282955

Objet : L'ambition Jeunesses 2022-2028

Mesdames, Messieurs,

Le plan départemental par et pour les jeunesses 2019-2021 est arrivé à son terme, les résultats de son évaluation vous ont été présentés lors de la deuxième Décision Modificative 2021.

A l'aune de ce bilan, des besoins exprimés par les jeunes et les partenaires, il vous est proposé ici de réaffirmer et actualiser notre ambition, et sur cette base, de vous présenter lors de la DM2 2022, un nouveau plan départemental.

I/ Une ambition et des orientations jeunesses en Haute-Garonne dès 2019 : un Département innovant

A/ Rappel de la démarche initiale :

Fort des propositions des jeunes, des acteurs et des actrices jeunesse, des directions en interne et de l'analyse de Véronique Bordes (professeure des Universités en sciences de l'éducation, responsable du Master Politique Enfance Jeunesses à l'Université Jean Jaurès), et à partir d'une volonté politique forte, avait été formulée en avril 2019, **une ambition** pour les jeunesses haut-garonnaises.

Partant du constat que ces jeunes de 11 à 29 ans, représentent une habitante et un habitant sur quatre en Haute-Garonne et que ces jeunes sont l'avenir mais surtout le présent de notre territoire, le Conseil départemental avait souhaité interroger sa politique globale en direction de la jeunesse.

Après 2 années de co-construction avec les parties prenantes évoquées plus haut, le Conseil départemental avait souhaité bâtir une nouvelle ambition jeunesses, fondée sur 6 principes :

- s'adresser aux 11-29 ans,
- porter un regard nouveau sur les jeunes pour co-construire avec eux l'action publique,
- reconnaître les jeunesses dans leur diversité, quels que soient leur âge, leur situation personnelle, leur origine, leur histoire personnelle, leur territoire de vie, leur sexe, etc...,
- avoir une approche globale du jeune (éducation, solidarités, sport/culture, logement, mobilités,...),
- permettre le droit à l'expérimentation (oser inventer et tester de nouvelles choses), fait de réussites et d'erreurs dans tous les domaines,
- permettre aux jeunes les plus en difficulté de s'inscrire dans cette ambition globale, d'accéder aux mêmes droits et aux mêmes possibilités d'émancipation que toute citoyenne et tout citoyen.

Déjà, des défis avaient été identifiés :

- **Encourager et reconnaître la participation et l'engagement des jeunes :**

En portant un nouveau regard sur les jeunesses, non plus comme des seuls bénéficiaires mais aussi comme des acteurs et actrices de l'action publique. Ainsi, le Conseil départemental s'était engagé à inventer les espaces de dialogue nécessaires sur les territoires et dans l'ensemble de ses politiques publiques.

- **Favoriser et accompagner l'émancipation des jeunes :**

En accompagnant leurs projets pour bâtir un futur désirable, en leur donnant les moyens de se projeter dans l'avenir et d'accepter qu'ils expérimentent et puissent avoir un droit à l'erreur.

- **Permettre et construire l'autonomie des jeunes :**

Le Conseil départemental s'était engagé à permettre et construire les outils qui donnent aux jeunes cette liberté de choisir, sans obstacles, leurs projets, tant personnels que professionnels, et ainsi d'interroger, dans le cadre de ses compétences, les dispositifs qu'il devrait adapter pour répondre à cette envie d'autonomie en la rendant la plus concrète possible.

- **Promouvoir et agir sur le bien être des jeunes :**

En agissant au plus près des jeunes pour développer leur bien-être et le préserver en termes de santé, de prévention, de protection, d'insertion.

Pour relever cette ambition et répondre aux besoins des jeunes, avaient été annoncées :

- « **une clause d'impact jeunesse** » qui devait irradier toutes nos politiques / nos actions ;
- **une volonté de partenariats avec les acteurs et actrices du Département** qui agissent avec le Conseil départemental aux cotés des jeunes (prévention-protection-santé, insertion, sport/culture, mobilités internationales...);
- **une fonction de « porte-voix »**, à porter la parole des jeunes auprès des institutions et acteurs et actrices concerné.e.s, au-delà des compétences qui sont les nôtres.

B/ La traduction de cette ambition politique : les dynamiques du plan départemental approuvé en juin 2019 :

Le plan d'action qui était annoncé pour le mois de juin 2019 se devait ainsi de respecter les principes et valeurs énoncés dans l'Ambition.

C'est ainsi qu'en juin 2019, nous adoptons à l'unanimité le plan d'action par et pour les jeunes 2019/2021.

Ce plan, au-delà de rappeler les actions et dispositifs portés par les différents services du Conseil départemental en direction des jeunes, a décidé de lancer 4 actions :

1) Initi'Active jeunes :

Un dispositif global comprenant un fonds d'aides financières et un appui technique de la part des services du Département dans l'accompagnement des jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets, en appui du réseau de partenaires associatifs et institutionnels œuvrant dans le champ de la jeunesse.

Favoriser l'émergence de projets d'intérêt collectif portés par les jeunes haut-garonnaises et haut-garonnais, en les encourageant dans leur diversité et en les associant à la mise en œuvre du dispositif, tel est l'objectif assigné à Initi'Active Jeunes.

2) L'application mobile « GO31.fr » :

Un site internet créé par le Département suite à une consultation et une co-construction avec les jeunes initiées en 2017 en partenariat avec une agence (Advency) dans le cadre d'un marché public.

Lancée en juin 2020 et conçue pour faciliter l'accès des jeunes à l'information sur tous les aspects de leur vie, sa vocation initiale consiste à donner aux jeunes un canal d'expression libre qui leur est entièrement dédié.

3) L'Espace pro-jeunes 31 :

Un réseau d'une vingtaine de structures jeunes situées en Haute-Garonne et intervenant à l'échelon départemental, mobilisé pour les jeunes autour de projets communs afin de mieux répondre à leurs attentes et améliorer leurs conditions de vie.

4) Le Réflexe jeunes :

Un principe directeur pour évaluer et infléchir l'impact des actions menées par l'ensemble des directions du Conseil départemental en faveur des jeunes et pour intégrer leur participation dans la construction des politiques publiques du Département.

C/ L'évaluation de ce plan : un enjeu sociétal, politique et démocratique :

Avant de s'engager vers une nouvelle orientation de sa politique jeunesse destinée aux 11-29 ans, le Département a décidé de réaliser une évaluation de cette politique, afin d'en permettre un bilan et une réflexion sur les perspectives à inscrire dans le prochain mandat.

Cette évaluation réalisée en transversalité avec la DCIS (Direction du Contrôle de l'Innovation et de la Stratégie), dans un processus de co-construction avec la Mission Jeunes, a consisté tout d'abord en l'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre de ses 4 actions phares ainsi que de ses instances de participation.

- 1) Concernant la **Bourse aux projets d'Initi'Active Jeunesses**, après 20 mois de lancement, 79 projets ont été reçus et 41 d'entre eux financés pour un montant dépensé de plus de 100 000 €. Les projets retenus ont été variés, de qualité, avec une diversité des lauréates et lauréats effective, notamment en terme d'âge mais moins sur le profil social (niveau d'étude, situation professionnelle).

Les jeunes ont accueilli le dispositif de façon très positive et l'ont associé à une expérience à la fois épanouissante et valorisante. Les partenaires ont vu une opportunité bienvenue de financement de projets.

En points plus contrastés, quelques limites ont été retenues à l'issue de l'évaluation, dont notamment la faible représentativité des territoires.

- ❖ Il conviendra pour la suite de renforcer la visibilité interne et externe du dispositif, d'accompagner les projets en s'appuyant sur l'action des partenaires volontaires externes ou internes tout en proposant une mise en réseau des jeunes porteurs et porteuses de projets.
- 2) Concernant la **web app GO31**, l'outil numérique est opérationnel et a été réalisé dans les délais. Alors que les directions du CD31 en tirent un bilan positif, la perception des partenaires reste plus mitigée quant à sa plus-value dans un contexte déjà très fourni de sites similaires. De fait, le site reste encore confidentiel en termes de fréquentation et son volet "espace d'expression" peu utilisé en l'état.
 - ❖ Le renforcement de son attractivité et de son référencement ainsi que le déploiement sur les réseaux sociaux seront le gage d'une meilleure appropriation de l'outil par les jeunes.
 - 3) S'agissant de **l'Espace Pro 31**, les partenaires se sont largement mobilisés, y compris lors de la crise sanitaire, pour contribuer à la réflexion sur les dispositifs portés par la Mission Jeunesses et relayer l'information à leur sujet. Les partenaires perçoivent le Département comme un animateur légitime et pertinent de cet espace, qui comble un manque laissé conjoncturellement par les services de l'Etat : les partenaires y gagnent en interconnaissance, mise en réseau et sur le partage d'une vision commune sur les jeunes.
 - ❖ En axe de progression, la composition de cet espace gagnera en plus-value par l'élargissement de ses membres à la fois en externe et en interne. L'appui des expertises propres des partenaires et la diversification des modalités d'animation sur le territoire compléteront ces orientations.
 - 4) Le **Réflexe jeunes**, quant à lui, ayant donné lieu à différentes « sensibilisations » de la part de la Mission jeunes, à travers notamment des rencontres bilatérales et la mobilisation d'un groupe miroir agents, ses effets sur les pratiques des directions et des services sont jugés limités, le concept lui-même manquant de clarté. Néanmoins, la mobilisation des directions et services du Département autour des actions portées par la Mission Jeunesses témoignent de l'intérêt du sujet avec des premières avancées qui restent à consolider.
 - ❖ Un séminaire de réflexion autour du « Réflexe Jeunesses », organisé avec le Laboratoire interne d'innovation, le lieu d'I, permettra de réfléchir aux modalités les plus adéquates pour faire vivre ce concept.
 - 5) Les **instances de participation des jeunes** (Groupe miroir Jeunes, Forum des jeunes, forums itinérants) mises en place dans le cadre de la politique intégrée jeunesse varient en fonction du type d'instance.

Le **Forum des jeunes** organisé en 2019 semble faire l'unanimité chez les partenaires : espace innovant et mobilisateur, il est perçu comme ayant constitué une étape charnière dans la conception de la politique intégrée jeunes.

Le **Groupe miroir Jeunes**, considéré comme une instance clé au moment de la conception de l'Ambition jeunes, après 5 années d'existence, est aujourd'hui perçu comme s'étant progressivement institutionnalisé et réunissant des profils de jeunes insuffisamment diversifiés.

- ❖ L'évolution du Groupe miroir Jeunes en une instance plus représentative des jeunes haut-garonnaises (exemple : « Parlement des jeunes ») pourrait s'inscrire d'ores et déjà au programme de la nouvelle Ambition Jeunesses.

Ce bilan nous encourage définitivement à poursuivre ce qui a été -notamment au regard de l'universitaire Véronique Bordes - une démarche innovante et remarquable, ce que confirme aussi l'intérêt porté par nombreux de nos collègues dans les Départements de France et d'Outre-Mer.

Ainsi, j'ai demandé à Sandrine Floureusses, Vice-Présidente en charge du Dialogue Citoyen, des Egalités et des Jeunesses et Sandrine Baylac, élue déléguée aux Jeunesses et au Revenu de Base, de travailler sur une nouvelle Ambition Jeunesses afin qu'elle puisse vous être présentée ce jour, pour se laisser le temps de construire le nouveau plan d'actions qui sera proposé en novembre.

Avec la Mission Jeunesses et l'ensemble des directions, les partenaires externes, et après consultation des instances de gouvernance du plan, il vous est proposé une ambition réaffirmée et actualisée sur la base :

- de ce que les jeunes sont aujourd'hui via quelques éléments bibliographiques et sociologiques,
- de ce que nous disent les partenaires Jeunesses, toujours à nos côtés et reconnaissants de l'espace de dialogue qui leur est offert par le Conseil départemental,
- de ce que nous disent les jeunes eux-mêmes,
- des impacts des orientations politiques du Conseil départemental dans d'autres champs d'intervention, sur les jeunes haut-garonnaises.

II/ Les jeunes en 2022 : quels constats ?

A/ Quelques éléments sociologiques :

Frédéric Dabi, dans son ouvrage « La fracture » s'interroge sur l'hétérogénéité de la jeunesse que les multiples étiquettes peinent à restituer : « génération sacrifiée » « génération Greta Thunberg » « Génération Z » « génération Charlie » « génération digital natives ». En quoi cette jeunesse croit-elle encore ? Quels sont ses systèmes de valeurs ? Quel idéal porte-t-elle en société, au travail, en famille ?

Comment interpréter son engagement pour les enjeux sociétaux et environnementaux dont elle semble être l'incarnation ? Comment cette sensibilité transforme-t-elle aussi les modes d'engagement venant interroger l'existence même des lieux de débat ? Les jeunes croient-ils encore en la démocratie et ses grands principes tant leur distance et leur défiance à l'égard de la chose politique sont frappantes à quelques mois du scrutin présidentiel ?

Il nous propose quelques éléments de réponse, issus d'enquêtes et de sondage récents. Une synthèse jointe en annexe au présent rapport, en présente les enseignements les plus marquants.

B/ Les constats partagés des acteurs et actrices Jeunesses du territoire :

Le 20 janvier 2022, les élus et élues en charge réunissaient les partenaires départementaux autour d'un débat portant sur les perspectives de la nouvelle Ambition jeunes.

Un premier constat émergent et largement partagé par les participantes et les participants a porté sur l'orientation et l'insertion professionnelle qui restent au cœur des priorités des jeunes.

Sont venus agrémente les échanges, deux éléments globaux de contexte :

- **La santé mentale des jeunes,**

- **Le frein à l'engagement associatif** dans la durée, même si les jeunes ont soif de rencontres et de liens sociaux.

Un autre constat également observé par les intervenantes et les intervenants s'est focalisé autour de deux **tendances profondes** qui se démarquent et qui s'aggravent en zone rurale :

- Les problèmes de **mobilité** qui accentuent les inégalités d'accès à l'emploi, la culture... avec pour conséquences la perte de confiance du jeune ainsi que sa démobilité progressive,
- La difficulté d'accès au **logement**.

Une tendance émergente est également apparue : celle de la crise de confiance dans les institutions en opposition avec l'envie très forte de participer de manière plus directe et sous d'autres formats à la vie politique et démocratique (ex : climat).

Plusieurs propositions venant en appui de ces constats ont alimenté le débat, parmi celles-ci :

- le développement des modes d'aller-vers au plus proche des endroits où sont les jeunes, que ce soit en présentiel ou en numérique,
- le travail avec les territoires et en décentralisant les actions destinées aux jeunes, pour réactiver les ressorts motivationnels,
- l'utilisation des actions de pair à pair, comme par exemple le mentorat d'un jeune par un autre jeune,
- l'Ouverture de canaux de communication à la parole des jeunes, en complément des espaces institutionnels de citoyenneté déjà existants.

C/ L'avis des jeunes du Groupe Miroir :

Au-delà de la présentation du bilan du plan départemental par et pour les jeunes, le groupe miroir jeunes a vivement débattu autour de l'avenir, et a mis en lumière plusieurs enjeux et perspectives sur lesquels le Conseil départemental pourrait travailler avec les jeunes :

- **Accès aux droits et à l'information** : nombre de jeunes ont une méconnaissance des dispositifs existants et il y a un réel manque de lisibilité : comment améliorer la diffusion des infos, l'appropriation par les jeunes ? Des premières réponses ont été apportées autour des aller-vers mais aussi de l'accompagnement.
- **Valorisation des engagements** : les jeunes ont encore trop peu de reconnaissance et de valorisation de leur engagement.
- **Défiance des institutions** : le lien entre les institutions et les jeunes est détérioré, la difficulté des institutions est grande pour faire connaître les dispositifs : aller à la rencontre des jeunes, individualiser l'approche, et s'adapter aux usages des jeunes sont autant de pistes qui ont été données par les jeunes.
- **Faciliter la mobilité** : c'est un réel frein notamment dans la recherche d'un emploi et l'insertion professionnelle. La priorisation des mobilités douces est aussi demandée par les jeunes.
- **La santé mentale des jeunes** : la crise a accentué le phénomène et il apparaît urgent d'aider les jeunes et de leur faire connaître les aides qu'ils peuvent mobiliser.
- **Devenir de réels acteurs et de réelles actrices de la citoyenneté, au-delà du simple recueil de paroles, a été fortement exprimé**, avec comme idée l'évolution du groupe miroir pour faire de cet espace une réelle instance de consultation et de participation des jeunes.

D/ Les orientations exprimées par le Comité de Pilotage Ambition Jeunesses :

Afin de contribuer et de partager ces nouveaux enjeux, le Comité de pilotage s'est tenu le 20 janvier 2022 avec pour objectif d'évaluer la résonance entre les politiques publiques portées par les vice-présidences du CD31 et la future Ambition Jeunesses 2022-2028.

A l'issue des échanges, il en est principalement ressorti la volonté partagée de :

- transmettre sur leurs territoires les dispositifs portés dans le cadre du plan (Initi'active Jeunesses, GO31, espaces de concertations ...),
- croiser les thématiques Sport Santé, Economie Sociale et Solidaire (ESS), Tourisme, Logement, Citoyenneté avec l'Ambition Jeunesses,
- accentuer la place du Conseil départemental en accompagnement des Communes et intercommunalités dans leur réflexion sur leurs politiques jeunes,
- renforcer le rôle du Conseil départemental en complément du Parcours Laïque et Citoyen sur l'apprentissage de la citoyenneté au moyen du nouveau format du Groupe Miroir Jeunes (ex : Parlement des jeunes).

III/ Les enjeux identifiés et la proposition d'une nouvelle Ambition :

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il vous est proposé ici de retenir les axes forts à intégrer dans notre Ambition Jeunesses d'ores et déjà exprimée en avril 2019, et autour desquels des actions seront imaginées et des chantiers engagés, afin d'adopter en novembre 2022, un nouveau plan d'action par et pour les jeunes haut-garonnaises sur la période 2022-2028, qui sera co-construit avec l'ensemble des acteurs et des actrices en interne et externe.

1 / L'encouragement et la valorisation de la participation et de l'engagement des jeunes

Afin d'atteindre cet objectif partagé par tous et toutes, et évoqué plus haut, plusieurs pistes de réflexion seraient débattues avec les jeunes, les services et les partenaires lors des prochains mois :

- Nécessité de s'adapter à cette évolution et d'inviter les jeunes à inventer eux-mêmes les formes qu'ils veulent donner à leur engagement tout en maintenant un cadre, des repères à partager, dans une logique de co-construction,
- Nécessité de favoriser l'inclusion de tous et toutes et d'engager une action volontariste en faveur des jeunes les plus en difficulté,
- Encourager, reconnaître et valoriser la participation et l'engagement des jeunes, inciter les jeunes à valoriser leur expérience de bénévolat (acquisition de nombreuses compétences transférables),
- Développer l'éducation à la citoyenneté, sensibiliser le plus grand nombre de jeunes à l'intérêt public,
- Donner aux jeunes les moyens de mieux s'informer, d'échanger et de participer aux processus démocratiques,
- Impliquer les jeunes dans des actions ayant un impact direct sur leur quotidien,
- Promouvoir l'engagement : service civique ou bénévolat.

Vers une instance de concertation des jeunes haut-garonnaises ?

2/ La prise en compte de la parole des jeunes pour la conception de l'ensemble des politiques publiques du Conseil départemental

Le Groupe miroir jeunes tel qu'il existe actuellement est une instance innovante, souple et permanente composée de jeunes volontaires qui participent de manière aléatoire selon les objets de concertation. Il a permis de recueillir la parole des jeunes et de prendre en compte leurs aspirations dans l'élaboration de la première version du plan « Ambition jeunesses ».

Essentiellement tourné vers la politique à destination des jeunes et avec une représentativité des jeunesses incomplète, il conviendrait aujourd'hui de faire évoluer notre instance de concertation des jeunes.

Les jeunes devraient être concertés pour la conception et l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques du Conseil départemental pour intégrer leurs aspirations à tous les pans de nos actions (politiques sociales, mobilités, culture, sports, éducation, aménagement du territoire, transition écologique...). Une meilleure représentativité de l'ensemble des jeunesses de la Haute-Garonne serait recherchée.

Cette instance dédiée au recueil de la parole des jeunes pourrait travailler en cohérence avec l'Assemblée citoyenne installée prochainement par le Département et qui serait en partie composée du public « jeunes » (entre 18 et 29 ans).

La Mission Démocratie Participative Egalité Femmes-Hommes du Conseil départemental serait associée dans les évolutions à donner au Groupe miroir jeunes afin de garantir les conditions de la réussite de cette instance.

3/ Donner aux jeunes les conditions matérielles pour avoir confiance dans l'avenir

Aujourd'hui, en France, plus d'un jeune sur dix est en situation de pauvreté. Selon l'Observatoire des inégalités, le taux de pauvreté atteint 12,8 % chez les 18-24 ans, soit deux fois plus que la moyenne française. Selon le rapport de la Fondation Abbé Pierre, en février 2021, après une année de crise, 43% des jeunes de 18 à 25 ans sont dans une situation financière dégradée et 20% d'entre eux ont sollicité une aide alimentaire, dont les trois quarts pour la première fois. De même, selon la dernière note d'étape de France Stratégie du 18 octobre 2021, « *La crise sanitaire a touché les jeunes, avec un effondrement du taux d'emploi durant le premier confinement en raison de la prédominance des jeunes en emploi de courte durée ou précaire et des secteurs d'activité qu'ils occupent. Le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait ainsi à 21,8 % au troisième trimestre 2020 selon l'Insee (contre 9 % pour l'ensemble de la population), avec la plus forte progression sur l'année : +2,8 points (contre +0,6 pour l'ensemble de la population). L'impact de la crise sanitaire et du premier confinement sur la santé mentale des jeunes est aussi confirmé. Selon la Drees, en mai 2020, plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur cinq présentait un syndrome dépressif, soit un doublement par rapport à 2019.* »

Si des dispositifs sociaux, catégoriels ou sectoriels, pour les jeunes existent déjà ; s'ils sont essentiels et nécessaires, force est de constater qu'ils ne sont pas suffisants pour garantir aux 18-24 ans une vie décente.

La crise économique et sociale engendrée par la crise sanitaire a donc bien montré les limites de notre système actuel puisque, loin de protéger les jeunes de 18 à 24 ans, elle a fortement fait augmenter les ruptures de parcours et basculer toute une partie des jeunesses dans une situation de précarité inédite.

Pour faire face à l'urgence de la crise, notre Département a pris toute sa part et a su créer divers dispositifs exceptionnels pour soutenir les jeunes touchés de plein fouet par la crise ; toutefois, il nous faut aujourd'hui aller plus loin pour redonner aux jeunes confiance dans l'avenir et recréer de la cohésion sociale.

C'est tout le sens de l'ambition que le Conseil départemental de la Haute-Garonne porte depuis quatre ans avec la volonté d'expérimenter un revenu de base pour les jeunes de 18 à 24 ans.

4/ Le déploiement de cette ambition sur l'ensemble de nos territoires

L'équité territoriale, si chère à notre institution, doit justifier le développement de moyens afin que les jeunes bénéficiant de ce nouveau regard porté par le Conseil départemental, soient issues de l'ensemble du territoire. La collectivité serait ainsi particulièrement attentive aux publics les moins représentés aujourd'hui au sein du Groupe miroir (habitantes et habitants des territoires ruraux, des quartiers prioritaires de la politique de la ville...).

5/ L'accompagnement des Communes et Intercommunalités dans la production des politiques jeunes en intégrant les jeunes eux-mêmes

Autre besoin exprimé par les territoires eux-mêmes, la volonté d'être associés aux dynamiques portées par le Conseil départemental. Il conviendrait donc de réfléchir à la façon dont le Conseil départemental peut diffuser et accompagner au mieux, dans le respect de ces compétences, les territoires pour changer de regard sur les jeunes et les associer dans la conception de leurs politiques publiques.

6/ La santé psychologique des jeunes

La crise sanitaire ayant fait émergé la dégradation de la santé mentale et psychologique des jeunes, il est nécessaire d'intégrer ces données dans l'adaptation de nos politiques en direction des publics jeunes. Il conviendrait également de permettre aux jeunes de mobiliser les dispositifs existants, en facilitant notamment l'accès à l'information de ces derniers.

7 / Les mobilités : un double d'enjeu d'insertion professionnelle et de transition écologique :

Les mobilités de façon générale apparaissent comme étant un obstacle important pour les jeunes et particulièrement ceux vivant dans des territoires ruraux et périurbains. Il est important de réfléchir à des moyens de répondre à ces enjeux. Pour cela, il serait utile d'associer en amont les jeunes aux concertations touchant aux mobilités (covoiturage, réseau express vélo – REV...).

Ces enjeux identifiés, il convient de les mettre en réflexion avec l'écosystème interne et externe de la collectivité, de le mobiliser lors d'un nouveau forum des jeunes qui pourrait avoir lieu en mai prochain, avec pour objectif la proposition d'un nouveau plan en novembre 2022, avec la participation comme le précédent plan, de Véronique Bordes.

La mise en œuvre de ce rapport nécessite :

- d'approuver les nouveaux axes à donner à l'Ambition Jeunes départementale, tels que proposés dans le présent rapport ;
- de lancer dès à présent les temps d'échanges et de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes nécessaires à l'élaboration d'un nouveau plan d'action par et pour les jeunes qui vous sera proposé lors de la DM2 2022.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Signé

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental